

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince Édouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT: un an ..... \$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées

à F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 30 MAI 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien."

L'Abbé H. R. Casgrain.

Le pape est à préparer une encyclique aux catholiques du Canada.

Seize personnes viennent d'abjurer le protestantisme entre les mains de Sa Grandeur Mgr Carrigan, archevêque de New York.

NN. SS. les évêques Mc Donald, Sweeney et Cameron se proposent de partir de Rome le 1er juin pour revenir dans leurs diocèses respectifs.

Le budget supplémentaire soumis à la chambre des communes pour l'année 1894-95, s'élève à \$1,143,206 réparties comme suit: Dépenses imprévues: \$70,201; comptes courants: \$55,000; dépenses imputables au capital: \$10,000; dépenses à même le fonds du revenu: \$708,000. Entre autres sommes se trouve celle de \$25,000 de souscriptions au fonds prélevé pour lady Thompson.

Une dépêche spéciale au "Montreal Star" en date du 23 mai, dit que c'est assez bien compris que le gouvernement Manitobain ne consentira pas à aucun compromis dans la question des écoles.

Selon le rapport du département de l'intérieur, 850 familles représentant 2,588 âmes ont quitté les Etats-Unis en 1894 pour venir se fixer dans les provinces de l'ouest du Canada où elles ont pris des "homesteads." Sur ce nombre, 216 familles sont canadiennes françaises, qui avaient quitté le Canada depuis un certain nombre d'années; mais qui s'en reviennent dans leur patrie après avoir appris à l'école de l'expérience que les Etats-Unis ne valent pas le Canada pour ceux qui se livrent à la culture de la terre.

Le nouvel horaire qui doit prochainement être en force sur notre chemin de fer sera reçu avec satisfaction par le public voyageur. Par le nouvel arrangement, on pourra aller, soit de Tignish ou de Charlottetown, à Montreal et à Boston, en moins de vingt quatre heures.

A une nombreuse assemblée des électeurs, qui a eu lieu la semaine dernière à Egmont Bay, M. Laurent A. Arsenault a été choisi candidat dans les intérêts des conservateurs pour contester le troisième district à l'élection partielle qui doit avoir lieu en juillet. Le choix est judicieux. M. Arsenault est bien instruit, est bon orateur et est familier avec la politique du pays.

L'EDUCATION

L'éducation est pour ainsi dire un astre dont la bienfaisante lumière échauffe et vivifie l'intelligence humaine et applaudit le sentier qui conduit à la gloire et aux honneurs. Heureux celui à qui le grand dispensateur a donné le désir et le courage d'acquiescer ce bien qui contribue pour une si grande part à l'embellissement

de nos jours.

Parents, vous qui ne songez qu'à bien-être et au bonheur de vos enfants, de quels soins n'avez-vous pas entouré leurs jeunes années!

Vous travaillez ardemment pour leur laisser des richesses que, peut-être, ils dissiperont en peu de temps. La plus belle fortune que vous puissiez leur léguer, c'est une bonne éducation voilà un trésor que rien ne pourra détruire. Que sont les richesses comparées à une éducation saine, solide, morale et religieuse? C'est tout au plus un peu d'or dont l'avare fait son adoration, mais dont la puissance est aussi froide que le sein de la terre d'où il est tiré.

Durant les longues soirées d'hiver, quel plaisir de voir les enfants s'amuser et s'instruire au foyer domestique, par la lecture de bon livres et de bons journaux!

Si quelquefois nous trouvons pénible de travailler à s'instruire, rappelons-nous que Benjamin Franklin, qui a doté son pays de tant de découvertes importantes, était né de parents pauvres et que ses camarades d'école le raillaient parce qu'il était pauvrement vêtu. "Laissez faire, disait-il, si je puis par mon éducation et mes connaissances être utile à mon pays, et rendre mon nom célèbre, on ne se rappellera plus que dans mon enfance je suis allé à l'école nu-pieds."

En parcourant le monde vous voyez des monuments élevés à la mémoire non pas de ceux qui ont laissé de grandes fortunes à leurs héritiers, mais en souvenir de ces génies qui, par leurs écrits et leurs découvertes, ont immortalisé les siècles dans les quels ils ont vécu.

De nos jours où tout semble marcher par la vapeur ou l'électricité, nous devons donner un plus grand prix encore à l'éducation. Aujourd'hui, tout le monde peut s'instruire.

Vous, pères de familles qui donnez à vos enfants le pain de chaque jour pour soutenir leur existence, songez aussi à leur fournir le pain de l'éducation, qui fait les grands hommes et rend les familles et les nations heureuses et prospères.

Etudions l'histoire de notre pays, et par dessus tout, sachons comprendre ce que Dieu, la patrie et l'histoire attendent de nous.

A. P.

PARLEMENT FEDERAL SERVICE A VAPEUR, I. P. E.

M. MACDONALD (King, I. P. E.): Je suis heureux que l'on demande la production d'un rapport concernant le steamer Stanley, parce que ce rapport montrera l'importance du service que ce steamer fait très efficacement entre Georgetown et Pictou. On a beaucoup insisté sur la nécessité qu'il y avait d'envoyer le Stanley à d'autres endroits pour voir s'il était possible qu'il pût voyager du Cap Traverse au Cap Tourmentin, ou du Cap Tourmentin à Summerside, ou de West Point à Richibouctou. J'approuve beaucoup les remarques faites par un des députés de Prince sur le fait que le steamer Stanley est un bateau trop dispendieux, et qui a coûté trop cher au pays pour être employé à des expériences aussi hasardeuses. D'abord, ce bateau n'est pas convenablement construit pour les eaux peu profondes, et pour voyager entre le Cap Traverse et le Cap Tourmentin.

Si le gouvernement juge à propos de faire des expériences de cette nature, il vaudrait certainement mieux se servir d'un remorqueur puissant qui aurait un moindre tirant d'eau.

Dans l'été, ce remorqueur ferait d'une manière satisfaisante la traverse entre les deux caps; mais je doute fort que l'on puisse trouver un autre bateau pouvant faire aussi efficacement la traverse entre les caps déjà mentionnés que le Stanley l'a faite jusqu'à présent entre Pictou et Georgetown. L'autre député de Prince dit que la glace s'accumule à l'endroit où traverse le Stanley. Cette assertion fait voir combien peu il connaît la question dont il s'agit. La glace s'accumule entre l'île de Pictou et l'île du Prince-Édouard, dans les étroites passes de Northumberland; mais plus

loin en aval, vu l'étendue plus large du golfe, le Stanley peut faire la traversée presque à toutes les saisons. Durant le dernier hiver, ce steamer aurait pu naviguer tout le temps, à l'exception, peut-être, d'une dizaine de jours, au plus fort de l'hiver, lorsqu'il fut placé en cale sèche pour nettoyer sa chaudière, etc., et lorsqu'il avait très peu de fret à transporter. Le Stanley fait un bon service; il est habilement conduit et bien équipé.

Lorsque le rapport demandé sera déposé sur le bureau de la Chambre, on constatera par ce rapport que la quantité de fret transporté par ce steamer est très considérable. Je n'ai aucun doute qu'il est très utile aux marchands de l'île du Prince-Édouard, lorsqu'il s'agit de l'expédition de leurs produits et du transport de leurs premiers achats du printemps. On a essayé déjà de faire naviguer le Stanley entre Pictou et Charlottetown; mais, après examen, on trouvera que ce steamer a subi plus de dommages dans l'essai fait pour atteindre Charlottetown, il y a une couple d'années, par suite de tracasseries de gens intéressés, qu'il n'en a jamais subi sur la ligne de Pictou à Georgetown. Je pourrais aussi bien demander que le steamer Northumberland transportât son fret de la pointe Duchêne à Charlottetown, le steamer Stanley transporte maintenant une quantité considérable de fret et de passagers par la route de Pictou à Georgetown, et le nombre de jours qui existe entre le temps où ce steamer peut naviguer sur la route Pictou-Charlottetown et le temps où les steamers d'été commencent à naviguer, est si petit que je prierais le ministre de la Marine et des pêcheries de continuer à ce servir du Stanley sur la route Georgetown-Pictou, aussi tôt que la saison d'automne arrivera, et d'annoncer que ce steamer voyagera sur cette route jusqu'à ce que les bateaux du printemps reprennent leur ligne.

Certains intéressés qui voudraient que le steamer fut retiré de la route régulière pour le faire voyager jusqu'à Charlottetown, causent quelquefois bien inutilement beaucoup d'ennui aux passagers et dans l'expédition du fret par l'incertitude qu'ils savent créer.

Le plus ancien député de Prince croit que la route des caps vaut mieux que la route entre Pictou et Georgetown. Je ne m'oppose pas à ce que le gouvernement expérimente cette route ou toute autre; mais ce serait, selon moi, une entreprise très hasardeuse que de retirer le Stanley d'une route sur laquelle il donne la plus grande satisfaction au public, pour le placer sur une ligne dont on n'a pas encore démontré l'excellence. L'honorable député accuse les députés de King d'être en faveur de la route de Georgetown-Pictou pour des motifs qui ont pour objet un intérêt de clocher. La chose peut paraître ainsi; mais pour ma part, je considère cette route comme la seule qui ait été considérée comme praticable, et jusqu'à ce qu'une autre route ait été considérée comme praticable, je continue de donner mon appui à la première. Je voudrais que l'honorable député amendât sa motion en ajoutant ce qui suit:

"Et les montants reçus pour le fret et les passagers transportés par le dit steamer de Pictou à Charlottetown dans le printemps de 1895 respectivement.

C'est-à-dire le fret que ce steamer a transporté après avoir quitté la ligne de Pictou et Georgetown pour aller à Charlottetown.

LES CATHOLIQUES JUGES PAR UN MINISTRE PROTESTANT.

La Sentinelle, d'Indianapolis, a publié un sermon prononcé par le Rév. M. Cartensen, ministre épiscopalien, de la ville ci-dessus, sur l'Eglise Catholique et l'American Protective Association.

Le révérend parle d'une façon qui mérite la considération attentive des non-Catholiques bien pensants. Il s'exprime ainsi: "L'Eglise Romaine est le refuge de l'ouvrier. Allez assister

à n'importe lequel de ses services, que ce soit même à St-Patrick, sur la Cinquième Avenue, dans le centre du quartier riche de New-York, et vous verrez agenouillés côte à côte le millionnaire et la pauvre lavieuse à la journée, le propriétaire d'un palais et le pauvre locataire—inclinant humblement leurs fronts devant leur Créateur commun.

"Qu sont les protestants pauvres?"

"Il n'y en a pas. Les églises romaines sont remplies de personnes portant les traces du travail honnête, les églises protestantes ne donnent accès qu'aux riches parvenus. Les pauvres restent à la porte. Leur place n'est pas là, et ils le savent.

"A ce sujet, lisez ces statistiques qui ne mentent point: "En 1830, il y avait à New-York une église pour 1,822 habitants protestants; en 1880, une église pour chaque 2,168. A Chicago, en 1851, il y avait une église pour chaque 774 âmes, en 1885, une église pour chaque 2,254.

Les protestants pauvres n'ont pas de place dans l'église, et on ne les y trouve pas. Les statistiques démontrent que dans l'Angleterre protestante 6 pour cent des naissances sont illégitimes; dans l'Ecosse protestante, 5 par cent; dans l'Irlande catholique romaine seulement 3 pour cent, et encore la plupart de ces dernières dans les districts protestants.

"Quand nous tempêtons contre les prêtres catholiques, pensons aux péchés et aux inconséquences qui existent dans notre propre clergé."

UN VIEUX PRETRE.

Le doyen de tout le clergé séculier et régulier du Canada est le Rev. Pierre Point. Le 20 mai il a célébré son soixante-neuvième anniversaire de prêtrise. Le Père Point appartient à l'ordre des jésuites. Il est né le 7 avril 1802 à Ronory département des Ardennes, France. Il a été ordonné prêtre le 20 mai 1826 et est arrivé au Canada le 30 juillet 1843. Il fut missionnaire durent de longues années dans la Haut-Canada et en 1861 devint supérieur de la résidence de Québec.

Le Père Point est au collège Ste Marie depuis assez longtemps. Il est encore plein de santé et même de vigueur et le jour de son 69ème anniversaire il a dit sa messe comme d'habitude.

LE FROMAGE.

LE BIEN QUE L'INDUSTRIE FROMAGERE FAIT AU PAYS.

Conférence du Prof. Robertson.

Ottawa, 14.—La conférence, ou plutôt les explications données ce matin, devant le comité de l'agriculture, par le prof. Robertson ont été on ne peut plus intéressantes. Les députés ont appris avec plaisir que les apparences pour l'exportation de notre fromage sont peut-être meilleures encore cette année que l'an dernier.

En 1892, il n'y avait dans l'île du Prince-Édouard qu'une fromagerie. Grâce à l'encouragement donné par le gouvernement 11 fromageries étaient en opération en 1893, et actuellement il y a sur cette île 16 fromageries et deux fabriques de beurre, qui ont augmenté les revenus des cultivateurs de \$50,000 pour l'année 1894.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse outre les fabriques de beurre et de fromage établies dans différents centres, il y a 16 fabriques qui peuvent faire le beurre et le fromage de sorte que le fromage est fait durant l'été et la fabrique fait du beurre presque tout l'hiver.

A Sussex, N. B., le gouvernement a ouvert une école de beurrierie et de fromagerie où un grand nombre d'étudiants ont obtenu leurs diplômes.

M. J. C. Chapais l'assistant commissaire de l'industrie laitière dans la province de Québec a donné 9 conférences dans l'île du Prince-Édouard. Une dans la Nouvelle-Ecosse, 8 au Nouveau-Brunswick, parmi nos frères canadiens, et 82 dans la province de Québec. Il a formé aussi plusieurs syndicats.

L'école de laiterie de St-Hyacinthe a donné des leçons de 268 étudiants en 1893-94 et à

328 élèves, en 1894-95. Aujourd'hui la moitié des fabriques de la province sont mis en opération par les élèves de cette école.

Il y avait en 1894, dans la province de Québec 1192 fromageries et 260 beurries. La moitié du fromage exporté du Canada vient de la province de Québec.

Le prof. Robertson a ensuite démontré l'importance pour le gouvernement de donner à l'agriculture tout l'encouragement possible. Il a donné pour exemple le Danemark dont l'agriculture était en 1880 dans le plus grand état de marasme et qui, maintenant est le pays le plus avancé du monde pour l'agriculture et celui auquel l'agriculture donne le plus de profit.

Le prof. Robertson partage l'opinion émise par nos confédérés de la province de Québec que nous avons trop de fromageries au Canada et que le pays ne produit pas assez de beurre. Le Canada produit déjà 60 pour cent du fromage consommé en Angleterre et il ne faut pas augmenter beaucoup cette production si nous ne voulons pas encombrer le marché Anglais et faire tomber le prix du fromage à un chiffre peu ou point rémunérateur. Il faut faire du beurre et les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'exercer à stimuler partout l'industrie de la fabrication du beurre et unir leurs efforts pour rendre facile et profitable l'exportation du beurre frais en toute saison de l'année.

LA REUNION DES EGLISES

Le "Times", de Londres, annonce que le lord évêque de Worcester est sur le point d'inviter son clergé à fixer désormais un jour d'intercession et de prières spéciales en vue de l'unité du christianisme.

Il aurait reçu à ce sujet l'approbation de l'archevêque de Canterbury (anglican) et se serait entendu par ailleurs avec le cardinal Vaughan, ainsi qu'avec les principaux ministres dissidents, tels que le docteur Rigg et le docteur Parker.

Le jour proposé par l'évêque de Worcester serait le dimanche de la Pentecôte; mais c'est sur cette date que les opinions se trouvent à différer. Les uns préféreraient la Trinité, d'autres le jour de Noël, comme rappelant l'un et l'autre d'une manière plus satisfaisante la communauté des doctrines primordiales dans le "Credo" des chrétiens.

Cette question est secondaire. Ce qui conserve son importance dans le fait signalé, ce sont les progrès que fait chaque jour l'unité dans la croyance de tous les enfants du Christ, idée dont la lettre apostolique de S. S. Léon XIII aux Anglais, est la plus haute expression.

TERRENEUVE.

Il paraît que les partisans de la confédération à Terre-Neuve sont navrés de la tournure qu'ont prise les négociations avec le Canada.

Ici de même, il ne manque pas de gens qui sont sous l'empire du même sentiment.

Nous ne serions pas surpris de voir mises à effet les suggestions du Board of Trade, de Montreal, tendant à faire reprendre ces négociations et les faire aboutir à autre chose qu'un coup de tête d'écoliers.

Mais c'est aux gens de Terre-Neuve d'y bien réfléchir d'abord afin d'arriver à être plus traitables et moins frondeurs.

Le Canada, nous en sommes sûrs, sera prêt à maintenir des conditions pour le moins aussi bonnes qu'il les avait proposées en premier lieu.

Que la Confédération se complète, c'est le vœu général, mais dans des conditions dignes et acceptables.

Terre-Neuve n'est pas dans une position où elle puisse s'abonner, en cette matière, à tous les caprices de l'exigence la plus outrée. D'autre part, le Canada, s'il trouve bien disposée à son égard la grande île anglaise, naturellement appelée à former la huitième province de l'Amérique Britannique du Nord, ne se laissera point arrêter par quelques sacrifices en plus ou en moins, pour assurer la possession,

La Minerve.

SHEIDIAC

Mme Poirier, épouse de l'honorable sénateur Poirier, s'est embarquée hier pour Ottawa.

Les RL. PP. Pichon et Ph. J. Belliveau, S. J., de Québec, ont pris le vapeur St Olaf hier pour se rendre aux îles Madeleine. Ils ont été invités à prêcher une retraite aux paroissiens de M. l'abbé Alph. Pouliot, du Bassin, qui desservit deux paroisses. Le Père Pichon est connu d'un bon nombre de nos lecteurs, car d-puis quelques années il a prêché de nombreuses retraites en Acadie, de concert avec le Père Proulx. Le Père Belliveau est un compatriote. Il est le fils de feu Monsieur Joseph Belliveau, est le frère de M. le docteur Belliveau, de Shédiac. C'est un prédicateur éloquent, fort estimé à Québec, où il habite la Résidence des Jésuites, rue Dauphin.

Nous regrettons d'apprendre que la santé du Père Proulx laisse tellement à désirer que la prédication lui a été interdite par son médecin.

—Le Monteur du 21 mai

TREMBLEMENT DE TERRE EN ITALIE.

Florence, 20.—Toute la population de cette ville a été jetée dans la plus grande consternation pendant la nuit de samedi à dimanche, par des secousses violentes de tremblements de terre qui se sont produits à des intervalles très rapprochés.

A la première secousse, les habitants descendirent, terrifiés dans les rues. Les oscillations étaient si violentes que les maisons semblaient animées d'un mouvement analogue à celui, dit un député, d'un navire sur une mer agitée.

Le public qui se trouvait dans les théâtres fut pris d'une panique indescriptible et sortit dans une grande confusion.

La première enquête faite dans la matinée de dimanche matin qu'il y eut 3,559 maisons ont subi de très graves dégâts, à Florence.

La cathédrale Santa Maria del Fiore, un superbe morceau d'architecture gothique et l'un des plus remarquables peut-être de l'Europe entière, a éprouvé de gros dommages.

C'est le plus violent tremblement de terre qui ait été ressenté à Florence depuis 1445 et celui de 1730, à jamais historique, fut moins violent.

Les habitants ont passé la nuit dehors, campant comme ils le pouvaient. Ils ne se sont hasardés que dans la matinée à rentrer chez eux.

Vingt-deux maisons se sont écroulées. Quatre personnes ont été tuées.

Il y a un grand nombre de blessés.

La secousse a été ressentie dans toute la Toscane, notamment à Lucca, Pontedera, Lappaggi.

Dans cette dernière ville, 40 maisons menacent ruine. Plus de six cents personnes ont été tuées, ainsi que son enfant, par la chute d'un mur.

Les oscillations se sont fait ressentir jusqu'à Naples. Le Vesuve semble affecté par le travail souterrain.

AVIS D'ADMINISTRATION.

La soussignée, administratrice des biens et effets de feu Avit Poirier, de St-Louis, comté de Prince, marchand, décédé sans testament, notifié, par le présent, toutes personnes qui sont endettées au dit Avit Poirier de payer immédiatement, à elle, à St-Louis, et toutes personnes qui ont quelques demandes contre les biens et effets du dit Avit Poirier sont priées de les présenter dûment attestées, à elle à St-Louis, dans le dit comté, dans le cours de douze mois de cette date.

Daté à St-Louis, ce premier avril, A. D. 1895. Marguerite Poirier, Administratrice.

1 jl.

When you want to get printing done, do not forget

L'IMPARTIAL

TIGNISH, P. E. I.